

RENCONTRE FESEFCI -MINEF

Franc parler

acer FESEFCI 12/06/2019

A series of horizontal lines for writing, consisting of solid top and bottom lines with a dashed midline, repeated 15 times.

FESEFCI-MINEF

Franc parler

Sur invitation du Ministre des eaux et forêts, les sept structures syndicales de la Fédération des Syndicats des Eaux Forêts de Côte d'Ivoire (FESEFCI) ont eu une séance de travail avec le cabinet du ministère le mardi 11 juin 2019.

Sans vite plonger dans l'auto satisfécit, nous pourrions avouer que le mythe entre le ministre et les structures syndicales vient d'être brisé, à voir la franchise et la sincérité avec laquelle les différents débats ont été menés.

Vous épargnant des états d'âmes et de certains détails, nous pouvons annoncer aisément les acquis de cette séance de travail en 4 grands axes.

LA REGIE

- Le premier semestre sera payé à la fin du mois de JUIN
- Le ministre donne ordre à ses collaborateurs d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour faire de la régie des Eaux et forêts une trésorerie conformément au décret de 2011 invitant tous les services publics à faire de leurs recettes non fiscales une trésorerie.
 - La trésorerie règlera toutes les questions liées à la traçabilité, la clé de répartition, la date de paiement...

LE FOND DE PREVOYANCE

Le fond de prévoyance faisant parti des

recommandations de la loi de programmation militaire et de la sécurité intérieur, le fond devra démarrer effectivement le plus tôt possible. Cette préoccupation partagée par le ministre lui-même sera traité définitivement d'ici 20 juin 2019 au cours d'un atelier qu'organisera le ministère.

LES MUTATIONS GENERALES

Les mutations générales, selon le président du comité d'organisation, sont prêtes et seront soumises d'ici peu à la signature pour qu'au plus grand tard en fin juin, elles soient divulguées.

Dans ce chapitre, sur proposition de la FESEFCI, le ministre a donné son accord pour que la FESEFCI soit représentée dans tous les organes de discussion et de décision qui engage la vie des agents.

LE CONCOURS PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL

Le ministre rassure qu'il est à pied d'œuvre pour que cette injustice faite à notre ministère soit réparé le plus tôt possible. Il va même plus loin en demandant à ses collaborateurs de suivre ce dossier de prêt et de relever tous les obstacles pour qu'il y fasse face pour le bonheur des agents dont il est le premier responsable.

L'ECOLE FORESTIERE

Pour répondre à l'inquiétude de la

FESEFCI sur la question, le ministre dit être vraiment préoccupé par cette question et entend tout mettre en œuvre pour qu'elle soit une réalité. Il accède par ailleurs à la proposition de la FESEFCI d'utiliser les écoles de Bouaflé et du Banco pour les ateliers et séminaires de renforcement de capacités

LE CODE DE DEONTOLOGIE

Le code de déontologie a fait l'objet d'un séminaire en Mars 2018 au Palm Club des deux plateaux/ Abidjan. Suite à ces travaux, un décret devrait être pris pour sa mise en exécution.

Le ministre instruit ses collaborateurs du cabinet de prendre toutes les dispositions utiles pour que ce décret voit le jour dans un bref délai.

POLITIQUE FORESTIERE

La politique forestière, telle que définie par le ministre des eaux et forêts sur le plateau a connu de vives critiques de la part des agents. Il a donc plut au ministre de revenir longuement sur ce qu'il attend faire pour la reconstitution de la forêt ivoirienne.

La FESEFCI instruite désormais sur la question, n'a pas manqué d'exprimer son adhésion à cette vision du ministre et souhaite par ailleurs que les partenaires sociaux du ministre que sont les syndicats soient associés à ce genre d'initiatives pour qu'elles soient facilement assimilables par les agents des eaux et forêts.

LA FRAUDE

Le ministre déplore la perméabilité des services locaux et condamne toute sorte d'activités illégales sur le terrain. Et pour y faire face, Il lui a plu de créer la BSSI qui d'ailleurs, réalise de bons résultats.

La FESEFCI a salué la lutte contre la fraude engagée par le ministre et s'inscrit dans cette logique. Elle a attiré l'attention du ministre sur les dérives de certains de ses collaborateurs ou chefs de services qui menacent les agents qui ne sont pas à leurs ordres dans la planification de la fraude. Pour preuve, certains chefs de postes et de service se sont vus révoquer de leur poste sur simple rapport des DR ou autre personnes dites membres du réseau sans aucun procès. Ces derniers errent aujourd'hui sans point de chute par ce qu'elles ont certainement voulu faire le travail qui est le sien.

Sur la question, le ministre a promis rencontrer la DGEF pour prendre des dispositions appropriées.

RDV PRIS DONC MI-JUILLET AVEC LE MINISTRE POUR UNE EVALUATION DES AVANCEES DE TOUTES CES PROMESSES ET TRAVAUX A EFFECTUER.

